



PRIÈRE

DIX HEURES

Immédiatement après la prière, MM. ALLUM et SWAN invoquent le *Règlement* et présentent des excuses de plein gré à l'Assemblée à l'égard de commentaires ayant offensé des députés à l'Assemblée le jeudi 6 octobre 2016.

Après la prière, M. le *ministre* MICKLEFIELD invoque le *Règlement* au sujet de commentaires que la députée de St. Johns a présentés aux médias et qui constituaient, selon lui, une critique de l'indépendance et de l'impartialité politique de la présidente et présente une motion voulant qu'il ait été porté atteinte à ses privilèges parlementaires et que la députée de St. Johns retire sa déclaration et présente des excuses à l'Assemblée.

M. MALOWAY intervient.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 206.

M^{me} LAMOUREUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 206 — *Loi sur l'obligation redditionnelle en matière de soins de santé (modification de la Loi sur les services de santé et de la Loi sur l'assurance-maladie)/The Health Care Accountability Act (Health Services Act and Health Services Insurance Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} LAMOUREUX intervient.

MM. ISLEIFSON, WIEBE et WOWCHUK, M^{me} GUILLEMARD ainsi que MM. KINEW et REYES posent des questions à la députée.

Le débat se poursuit.

MM. ISLEIFSON, WIEBE et WOWCHUK interviennent. M^{me} GUILLEMARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. EWASKO présente la proposition suivante :

Proposition n^o 5 : Reconnaissance des avantages liés à l'engagement du gouvernement provincial à l'égard de l'alphabétisation des adultes

Attendu :

que le caucus du Parti progressiste-conservateur estime que la scolarité permet aux nouveaux arrivants et aux apprenants adultes de la province d'accéder à de nouvelles perspectives;

que l'inclusion sociale se traduit par davantage de possibilités économiques et de progrès social pour les immigrants et les apprenants adultes au Manitoba;

qu'un soutien accru à l'apprentissage et à l'alphabétisation des adultes rend l'éducation et la formation plus accessibles aux Manitobains dans le besoin et permet aux citoyens d'améliorer leur condition de vie;

que le gouvernement provincial s'est engagé à améliorer les services qui étaient déficients sous l'ancien gouvernement provincial;

qu'élaborer et financer un plan d'alphabétisation à long terme améliorera les résultats d'apprentissage partout au Manitoba;

que les services d'apprentissage à l'intention des adultes jouent un rôle important dans l'accès des étudiants au marché du travail;

que permettre aux nouveaux arrivants et aux apprenants adultes d'obtenir leur diplôme d'études secondaires leur donne les outils pour poursuivre leur formation professionnelle et faire des études postsecondaires,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse les efforts déployés par le gouvernement provincial pour améliorer les services de la province, notamment en ce qui a trait aux compétences en littératie, lesquelles permettent aux nouveaux arrivants et aux apprenants adultes de bénéficier d'un meilleur avenir au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M. EWASKO intervient.

MM. KINEW et BINDLE ainsi que M^{mes} LATHLIN et KLASSEN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

Mardi 11 octobre 2016

MM. KINEW et LAGIMODIERE ainsi que M^{mes} MARCELINO (Logan) et KLASSEN interviennent. M^{me} LATHLIN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* FRIESEN propose la première lecture du projet de loi 14 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

M^{me} SQUIRES, *ministre responsable de la Condition féminine*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale de la fille.

M^{me} FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. MICHALESKI, SMOOK, ALTEMEYER et PIWNIUK ainsi que M^{me} KLASSEN font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à collaborer avec les fondations hospitalières afin d'éliminer ou de réduire les frais de stationnement de tous les hôpitaux manitobains.

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à déployer tous les efforts possibles afin d'éviter l'acquisition de MTS par Bell et de préserver un marché de téléphonie cellulaire plus concurrentiel de sorte que le montant des factures de téléphone cellulaire des Manitobains n'augmente pas inutilement.

Conformément au paragraphe 33(7) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le soutien aux pêcheurs manitobains sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. le *ministre* FIELDING propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 8 — *Loi sur la protection des enfants (communication de renseignements)/The Protecting Children (Information Sharing) Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING intervient.

M^{me} MARCELINO (Logan), M. KINEW, M^{me} KLASSEN et M. LINDSEY posent des questions au ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} MARCELINO (Logan), M. CURRY, M^{me} KLASSEN, MM. JOHNSTON, GERRARD et PIWNIUK, M^{me} MORLEY-LECOMTE ainsi que M. YAKIMOSKI interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLUM
ALTEMEYER
BINDLE
CHIEF
CLARKE
COX
CULLEN
CURRY
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FLETCHER
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
JOHNSTON
KINEW

KLASSEN
LAGIMODIERE
LATHLIN
LINDSEY
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MARTIN
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
PIWNIUK
REYES
SARAN
SCHULER
SELINGER
SMITH
SWAN
TEITSMA
WHARTON
WIEBE
WOWCHUK
YAKIMOSKI 44

CONTRE

..... 0

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger